

# Ouette d'Égypte

*Alopochen aegyptiacus*



Groupe d'Etudes  
Ornithologiques  
des Côtes d'Armor

**G.E.O.C.A**

Les espèces allochtones correspondent d'une part aux espèces présentes dans la nature en raison de lâchers intentionnels (notamment les espèces « gibier » à but cynégétique tels le Faisan de Colchide et la Perdrix rouge), d'autre part aux échappées de captivité (majorité des espèces « d'ornements », possédées à titre privé ou provenant de zoos ou parcs). A noter que quelques espèces n'ont pas été listées ici, faute de détails sur les observations (Flamant sp., Canard mandarin, Colin de Californie, Perruche callopsitte).

## Statut en Côtes-d'Armor

L'Ouette d'Égypte niche au sud du Sahara (**D**), elle n'a fait l'objet que d'une mention départementale : 1 ind. observé sur la Rance à Léhon le 28 mars 1996.



Auteur : Sandy Garandeau et Guillaume Laizet  
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

